

This article was published in French newspaper L'Humanité, on 13-July-1910.

Title: Une Violation du Droit d'asile (A Violation of the Right of Asylum)

## Une Violation du Droit d'asile

**ELLE DEVRAIT ETRE PUNIE ET SAVARKAR DEVRAIT ETRE RAMENE EN FRANCE.**

La révélation des conditions absolument scandaleuses dans lesquelles le jeune révolutionnaire hindou Savarkar a été, à Marseille, remis aux mains de ses geôliers anglais, après qu'il s'était réfugié sur le sol français, a produit une véritable émotion dans tous les milieux où l'on a encore quelque souci de l'honneur de la France républicaine et de ses traditions.

Nous savons qu'on s'en est préoccupé en « haut lieu » et qu'une enquête administrative est ouverte. Espérons qu'elle sera faite de façon sérieuse et non pour chercher des excuses à un acte inexcusable de lâcheté et de servilité à l'encontre d'un réfugié politique.

A propos de Savarkar, il faut observer que ce jeune homme est non à proprement parler un étudiant, ainsi que nous l'écrivions hier, mais un écrivain de grand talent, en possession de tous ses diplômes universitaires. Auteur d'une étude très do-



SAVARKAR

documentée sur « la Guerre de l'Indépendance » — c'est-à-dire le soulèvement hindou de 1857, que les Anglais ont appelé la « grande mutinerie » — Savarkar avait en outre étudié très à fond le droit et le sanscrit.

Ajoutons que le malheureux jeune militant risque au minimum une condamnation à 20 années de prison, puisque les gouvernants anglais prétendent le rendre responsable d'un attentat récemment commis à Bombay, à l'aide d'armes qu'on l'accuse d'avoir achetées à Paris et introduit dans le pays. On voit quelles sont les conséquences de l'acte odieux des gendarmes marseillais.

Il n'est pas douteux que si une semblable violation du droit d'asile s'était produite en Angleterre, l'opinion publique exigerait que le retour même de la victime fut imposé à ses geôliers.

L'acte de nécessaire réparation n'interviendrait-il pas ?

Jean LONGUET

**PARTI SOCIALISTE**

Section française de l'Internationale ouvrière.

CONSEIL NATIONAL

## Révoqu ce

**COMMENT L'INDIVIDU S'EST CONDUIT A CAMP.**

Nous avons reçu la lettre suivante :

Nous étions ensemble nous venions de nous encauser. Le train qui Plouha ne partait il n'était que 11 donc dans la soirée en causant, l'heure là 8 jeunes filles ri Robin, artiste

Un individu a nous interpella pas. Il jugea sa Anglaises, (quel latent russe) car notre groupe en

Il fit le geste à la taille et courtois, il déclara : « Vous allez voir ce que je veux, i

Devant cette accompagnée d'accompagner au chef

L'individu se presque aussitôt

Nous voilà avec vous Mme Robin qui, d'une main l'autre la frappe

A deux pas, qu'il pleut sans broncher supplics d'intéressent : « Nous n'y supérieur hiérarchique, lui-même

C'était, en effet, réité (nous l'appelons un inspecteur de mine Le Louet.

Cette situation longue. Il fallut l'intervention de nos sard amenait à l

Nous pûmes le procureur de l'intervint contre sa à qui il donna l'

Plainte a été présentée d'un certain nombre de coups reçus.

Trois policiers ment où je vous présenter des excuses. L'assurance que, mais en attendant de parler de l'affaire

## La Bon

De même que se respecte à un blissement », tout voudra être respecté un haut fonctionnaire

Il est avéré, et grand-cumulait, fonctions avec la plus rémunératrice officine de Bours

Bien entendu de l'affaire Robin qu'il y a pu précises non contentes avait dans une matière de crédit.